



# Baromètre Santé Travail

## Pourquoi investir dans la prévention santé ?

Promouvoir la santé et le bien-être des collaborateurs constitue l'un des nouveaux vecteurs de performance des entreprises, tant sur le plan social qu'économique.

Investir dans la prévention santé, c'est :

- Répondre à l'**obligation légale** de l'employeur de **prévention des risques** physiques et mentaux (Art.230-2 du Code du travail)
- Agir sur les **causes d'arrêts et d'accidents du travail** pour diminuer le coût de l'absentéisme de santé
- Favoriser le bien-être au travail des collaborateurs, c'est-à-dire la performance **individuelle et collective**
- Asseoir l'image d'une entreprise socialement responsable et **soucieuse de ses collaborateurs**.



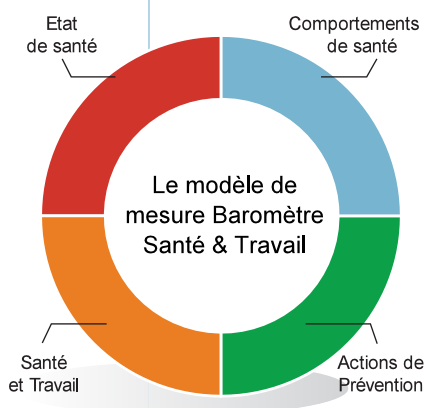
Mais pour investir efficacement, l'entreprise doit disposer au préalable d'un état des lieux complet lui permettant d'orienter son action et d'en mesurer les résultats.

## Un baromètre pour piloter la prévention

Prestation d'enquête "clé-en-main" menée auprès des salariés, le Baromètre Santé & Travail s'appuie sur une méthodologie scientifique et médicale validée.

Ses résultats permettent de :

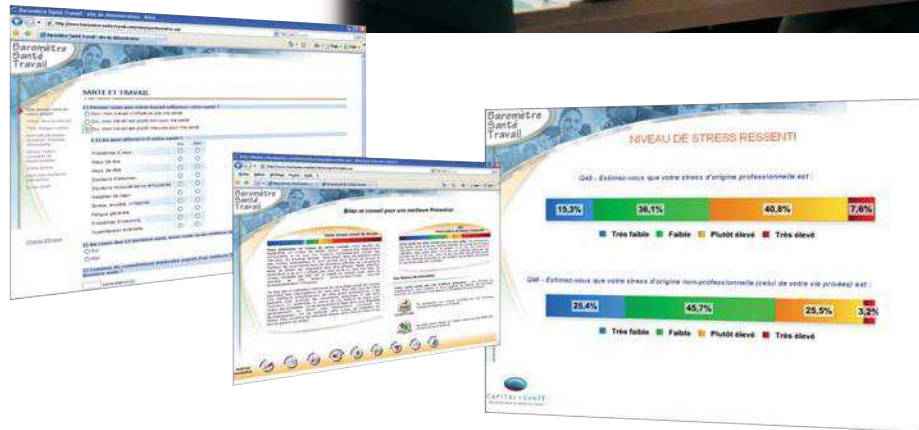
- Disposer d'une **cartographie** des risques de santé
- Identifier les **causes** majeures d'absentéisme de santé
- Recueillir les **attentes** des collaborateurs en matière de prévention santé et de bien-être au travail.
- Définir un **plan** d'actions prioritaires.
- **Mesurer les résultats** des actions entreprises via le renouvellement d'un Baromètre Santé & Travail au bout de 12 à 18 mois.
- Se doter, à terme, d'**indicateurs fiables** de santé/bien-être.





Scientifique et simple à mettre en œuvre, le Baromètre Santé & Travail nous permet d'offrir à nos entreprises clientes une démarche de prévention structurée et débouchant sur des actions concrètes et mesurables.

Marcel Garnier,  
Direction Innovation  
Groupe Médéric



## Déroulement de l'enquête

CAPITAL SANTE assure la gestion complète de l'enquête, pilotant le projet avec l'entreprise (direction, CHSCT).

- Un questionnaire anonyme d'enquête (environ 70 questions) est proposé à l'ensemble des salariés via un site internet (ou par courrier).
- A l'issue du questionnaire, chaque salarié obtient un retour individuel et se voit conseiller des modules interactifs d'information santé.
- Les résultats collectifs sont analysés en profondeur et remis à l'entreprise sous forme d'un rapport complet.

## Résultats du Baromètre Santé & Travail

- Une cartographie détaillée des risques de santé et des comportements de santé des collaborateurs
- Un éclairage instructif sur le vécu au travail et son impact sur la santé
- Une évaluation des causes de l'absentéisme de santé
- Une idée claire des actions de prévention à mettre en œuvre (campagnes de sensibilisation, formations, aménagement des postes de travail, services pratiques, etc).

[www.barometre-sante-travail.com](http://www.barometre-sante-travail.com)

### THÈMES EXPLORÉS

- Santé et travail
- Absence au travail
- Vécu au travail (facteurs organisationnels)
- Activité physique
- Stress
- Sommeil
- Hygiène alimentaire
- Conduites addictives
- Troubles Musculo-squelettiques (TMS)
- Risque routier
- Attentes des salariés